



Face aux nouvelles caractéristiques de la production solaire ou éolienne, notamment l'été en pleine journée, les plages des heures creuses pourraient à terme être étendues et adaptées. (Illustration.)

Utiliser moins d'électricité l'été pourrait vous rapporter gros

ÉNERGIE | Pour limiter les risques de coupure, le gouvernement lance une expérimentation visant à inciter les particuliers à décaler leur consommation. Avec, peut-être, des baisses de factures à la clé.

Erwan Benezet
et Vincent Vériér

LA FLEXIBILITÉ, vertu cardinale de notre nouveau modèle électrique ? Depuis quelques années, le déploiement de nouveaux moyens de production, notamment solaires et éoliens, bouleverse la gestion du réseau national. A fortiori au moment de la canicule, comme cette semaine. Les pouvoirs publics cherchent donc par tous les moyens à mieux ajuster l'offre (la production) à la demande (la consommation).



Récompenser les ménages qui décalent leur consommation aux moments où l'électricité est le plus disponible

Ministère de l'Énergie

À l'automne prochain, le gouvernement lancera une toute nouvelle expérimentation auprès de 6 600 ménages volontaires, tirés au sort parmi les clients d'EDF, dont l'État possède 100 % du capital. Son principe ? Étendre le principe des « heures pleines/heures creuses » (HP/HC), non plus seulement sur une journée, mais sur l'ensemble d'une saison.

Des prix plus bas que le tarif « base »

Lancé dans les années 1970, ce dispositif permet, par des modulations tarifaires, d'inciter les entreprises, mais également les ménages, à décaler l'usage de leurs appareils électriques vers des heures aux tarifs plus avantageux, en général le soir, voire la nuit.

Aujourd'hui, sur les 18,5 millions de ménages français abonnés aux tarifs réglementés de vente d'électricité (TRVE), près de 11,5 millions ont choisi cette offre heures pleines/heures creuses dans leur abonnement, avec l'espoir de réaliser quelques économies sur

leurs factures d'électricité. Reste 7 millions d'abonnés à l'option classique, dite « base », qui paient leur électricité au même prix, à toute heure du jour et de la nuit, été comme hiver. « C'est en général un choix par défaut, analyse-t-on au ministère de l'Énergie. Leur profil de consommation ne leur permet pas de réaliser des économies avec l'option HP/HC. »

Avec des plages d'heures creuses étendues, et adaptées aux nouvelles caractéristiques de la production solaire ou éolienne, par exemple l'été en pleine journée, la donne pourrait peut-être changer. Et c'est ce que les pouvoirs publics cherchent à déterminer.

À condition pour les volontaires de se plier aux contraintes horaires imposées par le dispositif, et organisées en deux grandes périodes. La première donnera accès à des prix plus bas que le tarif « base », sauf de 18 heures à 20 heures du lundi au vendredi, du 1^{er} novembre au 31 mars. Dans le même esprit, la

seconde période permettra de bénéficier là aussi de prix avantageux entre 11 heures et 17 heures, du 1^{er} mai au 31 août. Le reste de l'année, les prix seront inférieurs au tarif « base », sauf de 8 heures à 10 heures et de 18 heures à 20 heures du lundi au vendredi, du 1^{er} novembre au 31 mars.

Objectif : mieux protéger le réseau

Deux plages expérimentales donc, appliquées sur une année complète, du 1^{er} octobre 2026 au 1^{er} octobre 2027, sur deux groupes distincts de 2 200 clients sélectionnés aléatoirement par EDF parmi les volontaires qui auront donné leur accord pour participer à l'expérimentation. Un troisième groupe témoin de 2 200 clients restera à l'option « base », afin de bénéficier d'une population repère. « L'idée est de récompenser les ménages qui décalent une partie de leur consommation aux moments où l'électricité est le plus disponible, et donc de réaliser des économies sur les factures », précise-t-on

encore au ministère de l'Énergie. De quelle ampleur ces économies ? « C'est l'expérimentation qui nous le dira, répond ce même conseiller. Sachant que c'est zéro risque pour les ménages volontaires puisque aucun d'entre eux ne payera plus que le tarif base qu'il avait choisi initialement. »

Au-delà des éventuelles économies pour les consommateurs, l'objectif est avant tout de mieux protéger le réseau. Les alertes d'un déséquilibre croissant entre offre et demande se sont en effet multipliées ces dernières années, avec notamment l'apparition de prix négatifs sur les marchés de gros. Jusqu'à risquer un black-out, c'est-à-dire l'effondrement soudain sur réseau national ? C'est en tout cas ce qui est arrivé en Espagne en avril 2025 : 60 millions d'habitants de l'autre côté de la chaîne des Pyrénées ont ainsi été privés d'électricité pendant plus de huit heures, avec des répercussions jusqu'au Portugal et en Andorre.

Une catastrophe que la France veut absolument évi-

ter. D'autant que le gouvernement a également lancé le 10 avril dernier un vaste plan d'électrification du pays. Objectif : faire de l'électricité un levier de réindustrialisation et de décarbonation, afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en renforçant la souveraineté énergétique du pays, en limitant sa dépendance aux énergies fossiles.

Sauf que ce virage vers le « tout électrique » va encore complexifier la gestion des pics de production et des tensions sur le réseau. RTE (Réseau de transport d'électricité), a prévu de dépenser 100 milliards d'euros dans les dix prochaines années pour adapter ses 106 000 km de lignes à haute tension à ces enjeux. Même montant, 100 milliards d'euros, toujours sur dix ans, pour Enedis, qui, lui, gère le 1,3 million de kilomètres de lignes à moyenne ou basse tension. Décaler une partie de la consommation pour mieux l'adapter à la production sera donc nécessaire. Mais sans doute pas suffisant.